



2022

Fédération Française de Baseball1& Softball

2022

N3**PROCES VERBAUX**

Mai Juin 2022

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Bureau fédéral
du 5 mai 2022 en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Fouzia SAIDI, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h15, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Vie Fédérale**Contestation du 091016 - LISSES CRICKET CLUB**

Le Bureau Fédéral juge la contestation de Lisses recevable, l'article 5 du compte rendu du 5 avril 2022 de la CNSC n'étant pas conforme aux règlements fédéraux en vigueur.

Au vu des éléments fournis et suivant l'avis de la CFJR, le Bureau Fédéral suspend sa décision à la réception de la feuille du match contesté.

Par conséquent, l'amende ainsi que le retrait de point au championnat émis par France Cricket sont suspendues en attendant la décision du Bureau Fédéral sur ce sujet.

II. Commissions**CFS**

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFS :
-FFBS_CFS_softball_PV12-2022_27-04-2022

CFSS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFSS :
- CFSS_2022B07

CNAB

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAB :
- Bulletin CNAB 2022B11 du 04.05.2022
- PV 02_2022 CNAB du 27.04.2022

Le Bureau Fédéral donne son accord de principe aux changements réglementaires proposés par la CNAB concernant une provision d'arbitrage pour le championnat de division 2.

Le Bureau Fédéral approuve comme nouveau membre de la CNAB François-Xavier Chaffois en son sein.

CNAS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAS :
- Bulletin CNAS N° 2022S09 du 4 mai 2022_v1.3

CFJ

Le Bureau Fédéral valide la proposition de la CFJ pour le choix des dates le 1er et 2 octobre 2022 comme date pour les plateaux Nord et Sud des opens de France 9U et lance l'appel à candidature pour ces événements.

III. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence au mois de juin 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.

**Comité Directeur
du 15 mai 2022 par consultation écrite**

Le vote a été ouvert du jeudi 12 mai 2022 au dimanche 15 mai 2022 16h via l'application Balotilo.

Membres ayant pris part aux votes (10) : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, David TEN EYCK.

Membres n'ayant pas pris part aux votes (8) : Prebagarane BALANE, Vincent BIDAUT, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Frédéric KERBECHÉ, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ, Anne-Marie MOREL.

I. Commissions**CFJR**

Le Comité Directeur approuve les modifications de l'annexe 12 des Règlements généraux des épreuves sportives softball relative au Règlement sportif du Challenge de France de Softball, préparées par la Commission Fédérale Juridique et Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

Résultats du vote :

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).**Nombres de voix :**

Oui : 10

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

La Commission Fédérale Juridique et Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

**Bureau fédéral
du 31 mai 2022 en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTELEGRAND, Damien GUIONIE, Fouzia SAIDI, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h35, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Vie Fédérale

Appel du club des Boucaniers de La Rochelle contre la décision de la CFS du 3 mai 2022

Le bureau Fédéral suit l'avis de la Commission Fédérale Juridique et Règlementation et décide :

- d'infirmier la décision de la CFS en ce qui concerne l'amende et la défaite par pénalité donné à l'équipe de La Rochelle 2 au titre de la présence d'un joueur sans licence compétition,
- de confirmer la décision de la CFS en ce qui concerne l'amende de 400 € pour le Club de La Rochelle 2 (un joueur concerné sur deux rencontres) au titre de l'absence de 12 joueurs sur la feuille de match.

Le Bureau Fédéral demande à la CFS de rétablir le résultat du match du 01/05/2022 entre Bréal et La Rochelle 2 obtenu sur le terrain et qu'il en soit fait mention sur le prochain PV de la CFS et de supprimer la mention « *Utilisation de joueur non qualifié (30.09) 150 € (Par rencontre et joueur) ainsi que par une défaite par pénalité pour le club fautif.* »

II. Commissions

CFS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFS :

- COMMUNIQUE_ROSTER Challenge de France
- FFBS_CFS_PV12
- FFBS_CFS_PV13
- FFBS_CFS_softball_PV13-2022_04-05-2022_v2
- FFBS_CFS_softball_PV14-2022_11-05-2022
- FFBS_CFS_softball_PV15-2022_18-05-2022
- FFBS_CFS_softball_PV16-2022_25-05-2022

Le bureau Fédéral demande que la mention « *Décompte des lancers, nous n'avons pas les feuilles...hormis le comptage de Sénart* » du PV FFBS_CFS_PV14 soit retiré et que cette précision soit faite sur le prochain PV.

Le bureau fédéral approuve les PV FFBS_CFS_PV11 et FFBS_CFS_PV14 sous réserve des modifications demandées.

CFSS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFSS :

- CFSS_2022B08
- CFSS_2022B09
- CFSS_2022B10
- CFSS_2022B11

CNAB

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAB :

- Bulletin CNAB 2022B12 du 11.05.2022
- Bulletin CNAB 2022B13 du 18.05.2022

CNAS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAS :

- Bulletin CNAS N° 2022S10 du 13 mai 2022_v1.4
- Bulletin CNAS N° 2022S11 du 18 mai 2022_v1.0 1
- Bulletin CNAS N° 2022S12 du 25 mai 2022_v1.0

III. Vie Fédérale

Organisation de tournoi

La ligue de Nouvelle-Aquitaine rend compte au Bureau Fédéral de l'organisation de tournoi « Soft des plages » organisés les 30-31 juillet 2022 et 13-14 août 2022 sur la commune d'Andernos et les 20-21 août 2022 sur la commune d'Anglet. Ces tournois verront la participation d'équipes venant d'Espagne et/ou de Grande Bretagne.

Le Bureau Fédéral a pris note l'organisation de ces tournois amicaux, et demande aux organisateurs de respecter les conditions sanitaires COVID 19 définies par le gouvernement français qui seront en vigueur à ce moment-là, valable pour l'ensemble des participants.

Demande de la Guerche sur une participation à un tournoi aux Etats-Unis

Le Bureau Fédéral a pris note de l'intention du club de La Guerche de Bretagne de se déplacer aux Etats-Unis du 14 au 31 juillet 2022 afin de participer au tournoi 18U de FREEPORT (USA, Pittsburgh) du 26 au 30 juillet 2022 et donne son aval à la participation de l'équipe du club en prenant les dispositions administratives nécessaires au voyage et de suivre les conditions sanitaires en vigueur aux Etats-Unis.

Le Bureau Fédéral recommande de s'inscrire sur la plateforme ARIANE du ministère des Affaires Etrangères afin d'avoir des informations et d'être renseigné en temps réel des consignes de sécurité du pays de destination (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/tildariane/dyn/public/login.html#>) et de

suivre les recommandations du Ministère des Affaires Etrangères pour un déplacement aux Etats-Unis (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etatsunis/>).

IV. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le 23 juin 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.